

LES DOSSIERS CHAUDS

DE LA PATERNITÉ

GRANDES RÉFORMES EN COURS

Droit de la famille

OBJECTIF : Que le ministère de la Justice prenne en compte les effets de sa réforme sur les réalités particulières des pères en contexte de séparation.

Direction de la protection de la jeunesse (DPJ)

OBJECTIF : Que la DPJ prenne en compte les enjeux de genre dans son offre de services afin d'améliorer sa relation avec les garçons et les pères.

Assurance parentale

OBJECTIF : Que la réforme proposée par le ministère du Travail rejoigne une majorité de pères.

Agir tôt

OBJECTIF : Que les mesures mises en place dans la cadre du Programme Agir tôt rejoignent effectivement les pères.

Politique de périnatalité

OBJECTIF : Que la prochaine Politique de périnatalité intègre les réalités paternelles et qu'elle entraîne des mesures concrètes pour soutenir l'engagement des pères envers leur jeune enfant.

PLANS D'ACTION ET STRATÉGIES À RENOUVELER

Plan d'action ministériel en santé et bien-être des hommes (PAMSBHE)

ENJEU PRINCIPAL : Assurer la consolidation des actions en cours à la fin du plan d'action actuel en 2022.

ENJEUX SPÉCIFIQUES : Assurer la poursuite et l'accroissement des actions qui visent les pères.

Favoriser un rehaussement du financement des organismes communautaires qui soutiennent les pères en difficulté.

Intégrer de nouvelles réalités paternelles : périnatalité, immigration, etc.

Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes : vers 2021

ENJEU PRINCIPAL : Assurer la poursuite du soutien des actions en coparentalité et soutien à l'engagement paternel à la fin de la stratégie en 2021.

ENJEUX SPÉCIFIQUES : Assurer la poursuite du financement des projets en coparentalité.

Assurer l'intégration de nouveaux enjeux : milieux de travail traditionnellement masculins, pères immigrants, etc.

AUTRES ENJEUX STRATÉGIQUES

Ministère de la Famille

ENJEU : Mobiliser le ministère de la Famille afin que ce dernier s'assure que ses actions visant à soutenir les familles et les parents rejoignent effectivement les pères en tenant compte de leurs réalités particulières.

EXEMPLES D'ACTIONS VISÉES : conciliation famille-travail-études, adaptation des services aux familles aux réalités paternelles, dossiers famille portés par d'autres ministères comme l'assurance parentale.

Ministère de l'Éducation

ENJEU : Activer les dispositions de la Politique de la réussite éducative et de la Stratégie 0-8 ans visant à mettre en place un accompagnement différencié des mères et des pères afin ces dispositions se traduisent par des actions concrètes.

EXEMPLES : formation continue au personnel scolaire, offre d'ateliers aux parents, indicateurs de résultats, etc.

AUTRE ENJEU : Favoriser une plus grande réussite éducative des garçons en réduisant l'écart de réussite entre les filles et les garçons.

Autres ministères à viser

Affaires municipales, Travail et solidarité sociale, Immigration, etc.

DOSSIER À SUIVRE

Programme SIPPE

ÉTAT DE LA SITUATION

Le but du programme est de *favoriser le développement global des enfants de 0 à 5 ans, vivant en contexte de vulnérabilité, par des services de promotion et de prévention individualisés, précoces, intensifs et de longue durée*. Dans le modèle logique du programme, les pères, comme les mères, font partie de la clientèle visée.

Le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) s'est engagé, dans le PAMSBHE, à ce que dans le nouveau cadre de référence sur les SIPPE, *l'importance de considérer le père autant que la mère sera affirmée et traduite par des actions concrètes sur le terrain*.

À la suite de cet engagement, deux avancées seront réalisées en avril 2020 :

- 1) la possibilité d'ouvrir une Fiche de périnatalité au nom d'un père à la tête d'une famille monoparentale;
- 2) la compilation des informations sur les interventions effectuées auprès des pères.

ENJEUX

Les pères qui ne sont pas à la tête d'une famille monoparentale ne pourront donc voir une fiche ouverte à leur nom mais les interventions effectuées auprès de ces pères devraient pouvoir être compilées à partir d'avril 2020. L'enjeu est d'analyser l'effet réel de ces deux actions sur les services offerts aux pères vulnérables par le programme SIPPE.